

DIVAGATION DES CHIENS

LE TROTTOIR N'EST PAS UN CROTTOIR

Détenir un animal, c'est en être responsable! Les chiens ne doivent pas divaguer dans le village afin d'éviter toutes sortes de désagréments plus ou moins importants.

Les propriétaires sont donc tenus de les garder enfermés et de les tenir en laisse lors des sorties afin que petits et grands puissent se promener en toute sécurité.

La fourrière sera immédiatement contactée dès qu'un animal errant sera signalé.

D'autre part, nous vous rappelons que si vous détenez un chien de 1ère ou 2ème catégorie, vous devez obligatoirement le déclarer en mairie.

La Maison des Services au Public du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

Les habitants des communes Fons, Gajan, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint Bauzély, Saint Geniès de Malgoirès, Saint Mamert et Sauzet peuvent bénéficier de ce service de proximité, installé dans les locaux du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Il offre une aide humaine et technique (mise à disposition d'ordinateurs, imprimantes, fax...) pour les démarches de la vie quotidienne : conseils personnalisés, orientation vers les



institutions, aide à l'utilisation des services en ligne et aux démarches administratives (carte grise, retraite, CAF, MSA, Pôle Emploi...) et mise en relation avec les partenaires.

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque - 4 rue Diderot à Saint Geniès de Malgoirès – 04.66.63.00.80

https://www.maisondeservicesaupublic.fr/c ontent/saint-genies-de-malgoires

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Des imprimés sont mis à votre disposition à la mairie, à la police municipale ou à la gendarmerie. Des rondes sont programmées régulièrement.

URBANISME

Les différentes autorisations d'urbanisme:

- CUa (cerfa n°13410*04): pour obtenir des informations sur la parcelle (zone constructible ou non...). Le délai d'instruction est d'un mois.
- CUb (cerfa n°13410*04): pour savoir si un projet est réalisable. Par exemple pour le projet d'une maison savoir si les réseaux sont présents et suffisants. Le délai d'instruction est de deux mois.
- DP de division (cerfa n°13404*06): pour diviser un terrain en vue de la construction. Délai d'instruction d'un mois.
- DP pour constructions ou travaux (cerfa n°13703*06): pour toutes les constructions de 5m² à 20m² et pour tous travaux comme clôtures, ravalement de façades, piscines...Délai d'instruction d'un mois.
- PC pour maison individuelle (cerfa n°13406*06): délai d'instruction de deux mois. Dès 150m² de surface de plancher le recours à un architecte est obligatoire.
- PC pour autres constructions (cerfa n°13409*06): dès 20m². Délai d'instruction de trois mois.
- Permis d'aménager (cerfa 13409*06): pour tout lotissement dès qu'il y a création d'espaces communs comme une voie. Le délai d'instruction est de trois mois.
- Permis modificatif (cerfa n°13411*06): dès qu'une modification sur un permis en cours de validité est envisagée un permis modificatif doit être déposé. Le délai d'instruction sera de deux mois s'il porte sur une maison individuelle ou trois mois s'il porte sur un autre permis.
- Permis de démolir (cerfa n°13405*05): délai d'instruction de trois mois.
- La validité d'un permis est de 2 ans renouvelable
 1 an

Prochaines élections le 26 mai 2019 Elections EUROPEENNES

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site officiel de la commune.



P MACT DII MAAIDE

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers amis,

L'année 2018 se termine avec beaucoup de perturbations et de morosité.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui se sont récemment installés dans notre commune. Nous sommes maintenant 621. J'espère qu'ils se trouveront bien dans notre village et j'invite toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir dans la vie culturelle à se rapprocher de nos associations, la porte est grande ouverte.



Le carrefour de la route de Fons, avec mise en place d'un plateau est terminé ; nous avons supprimé les coussins berlinois qui perturbaient la tranquillité du voisinage.

Les travaux de mise en discrétion des réseaux électriques, rue du stade, rue du Can, chemin de Nîmes et chemin des Bennes arrivent à leur terme. Le basculement devrait être réalisé en début d'année et les poteaux inquiétants disparaitront.

Les projets de construction de la cantine et du bâtiment public prennent beaucoup de temps à se mettre en place : lourdeur administrative pour la réalisation de notre bâtiment et découverte de la ligne électrique enterrée, sur l'emplacement de la future cantine, qu'il faut déplacer.

Avant d'envisager les travaux d'aménagement du stade, nous attendons toujours de connaitre la participation de la FIFA, la Région nous a accordé 21000 €, nous allons également demander les fonds de concours à Nîmes Métropole.

Le distributeur de pains mis en service au mois de mai apporte beaucoup de satisfaction.

Nous avons pu aussi apprécier la baisse du prix de l'eau ainsi que celui des ordures ménagères ; Nîmes Métropole ayant réajusté ces taxes.

Notre bibliothèque est en cours d'informatisation. Gros travail fourni pour équiper tous les ouvrages, mais une fois en place, la gestion sera beaucoup plus facile. Je remercie les bénévoles qui s'investissent énormément dans la réalisation de ce projet.

La divagation des chiens nous pose toujours problème. Propriétaires, soyez responsables de vos animaux ! Veillez à ne pas les laisser errer dans le village! Nous n'empêcherons pas la fourrière de faire son travail....

Je remercie tous les présidents et bénévoles des associations qui font vivre notre village, le personnel communal et toute l'équipe municipale qui me permet de mener à bien la mission que vous m'avez confiée.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Maire, Daniel VOLEON

SECURITE



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



 Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



Bénéficiez de l'opération «tranquillité seniors»: si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie, ou à votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



 Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



 Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



 Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.



N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendezvous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



 Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



 Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).



Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipezvous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide «Senlors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» sur le site <u>www.interieur.gouv.fr</u>







DECHETTERIE DE LA ROUVIERE

La plateforme de déchets verts a fait l'objet de non-conformités majeures, principalement au niveau de la sécurité des usagers et de sa situation administrative. Nîmes Métropole est donc mise en demeure d'engager les travaux de mise aux normes de la plateforme déchets verts (DV), sous peine de fermeture administrative de la déchèterie.

Ces travaux ne peuvent être réalisés qu'en interdisant l'accès de la plateforme DV aux usagers. Ainsi, la plateforme déchets verts sera fermée du vendredi 11 janvier 2019 au mardi 05 février 2019 (dates incluses).

Durant cette période, la déchèterie sera ouverte pour les autres déchets, le haut de quai restant accessible pendant les travaux.

Pour les apports des déchets verts, les usagers de Leins Gardonnenque pourront accéder à la déchèterie de La Vaunage, sur présentation de leur carte ou de leur badge d'accès à la déchèterie de La Rouvière :

- Déchèterie de La Vaunage, Chemin de Lacan, 30820 CAVEIRAC
- Ouverte 7j / 7 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (sauf 25/12, 01/01 et 01/05)

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

65 personnes se sont rassemblées devant le monument aux morts, pour le centenaire de l'armistice de 1918, Roland et son élève, de l'école de musique de Fons, ont joué la Marseillaise et le chant du départ.

Daniel et Sarah ont donné lecture des messages. Un vin d'honneur a été offert par la mairie.



TRAVAUX EN COURS ET A RÉALISER

L'atelier municipal:

Nous avons dû prendre un bureau d'étude car un contrôle supplémentaire a été demandé.

Dès réception du compte- rendu de la résistance du sol, l'ingénieur béton pourra donner un plan des fondations et l'appel d'offre sera lancé pour choisir l'entreprise.

ETAGE

Le service ingénérie du GARD a été contacté. Suite à une réunion avec le PAYS, un dossier sera adressé; des aides sont possibles du fait du caractère inter communal de ces travaux. Nous pouvons aussi prétendre aux fonds de concours de l'agglo.

MISE EN SECURITE

La sécurisation de la voirie, face au cimetière protestant et à la rue des chasselas (lotissement Chante Coucou) a été réceptionné. Comme prévu les aides "amendes de police" nous ont été versées, ainsi que les fonds de concours de Nîmes Métropole.

A L'ETUDE

Une demande de devis pour la remise en état des chemins est en cours pour les chemins des Bennes, de la Veyrunes, Lauret, Poutarys, de la Pègue et la rue du stade, ainsi que pour le nettoyage des fossés. Pour sécuriser les abords de l'école et l'arrêt des bus un projet de voie unique est à l'étude.

STADE

Les subventions pour la réfection de la pelouse et de l'arrosage du stade sont toujours en attente.

Le dossier a été envoyé aux organismes pouvant nous accorder des subventions et également au PAYS qui pourra nous aider financièrement du fait du caractère intercommunal du stade, mais l'aide de la FFF semble compliquée à obtenir car ils nous demandent de modifier les dimensions de la pelouse, ce qui entraînerait une dépense supplémentaire qui ne serait pas prise en charge. L'aide maximale pouvant être octroyée est seulement de 20000€ maxi. mais qui nous serait malgré tout bien utile.

MISE EN DISCRETION

Les travaux de mise en discrétion des réseaux de la rue du Stade, de la rue du Can et du chemin des Bennes (face au stade) sont en partie terminés : les tranchées sont rebouchées et les raccords de goudronnage réalisés.

En début d'année ENEDIS fera les raccordements et FRANCE TELECOM, le branchement du téléphone.

CANTINE

Nous avons des problèmes d'étanchéité sur la facade coté cantine, des devis ont été demandé pour refaire le crépi et supprimer la fenêtre à l'étage.

Les travaux de la nouvelle cantine sont prévus pour le mois de mars, après modification du cheminement des lignes électriques alimentant le transformateur. la durée des travaux est de 7 à 8 mois. L'entrée de l'école se fera du côté de la route, des barrières de sécurité seront mises en place.

OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

A la demande de la Préfecture, nous vous rappelons ci-après les obligations de débroussaillement :

« Il convient de préserver contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux provoqués par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code Forestier - article L 134-6 oblige les propriétaires situés en zone exposée, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.

L'arrêté préfectoral du 8 janvier définit le territoire concerné, les zones d'application et modalités de mise en œuvre du débroussaillement. Ces travaux sont à la charge du propriétaire ou ayant droit. »

HISTOIRE DU VILLAGE



l'école

17 septembre 1865

Réparation des locaux de la maison commune

Réaménagement de l'appartement de l'instituteur dans les locaux de la maison commune pour la somme de 1040 francs

2 février 1867

Vote des taux scolaires mensuels et annuels.

1° catégorie 2 francs par mois et 18 francs d'abonnement annuel.

2° catégorie 2 francs 50 cent par mois et 24 francs d'abonnement annuel. Imposition de 3 centimes additionnels

10 février 1867

Autorisation de M le préfet de faire exécuter les restaurations de la maison d'école pour un devis de 1040 francs, le conseil donne l'autorisation de faire exécuter les travaux en régie.

9 aout 1867

Mr le maire donne connaissance à l'assemblée, de la loi du 10 avril 1867 sur l'instruction primaire, et l'invite à délibérer sur les applications, des articles de cette loi concernant particulièrement notre commune qui se trouve au nombre de celles dont la population est inférieure à 500 habitants.

Article 1° « dans toute école mixte tenue par un instituteur, une femme, nommée par Mr le préfet sur la proposition de Mr le maire, est chargée de diriger les travaux à l'aiguille des filles. Son traitement est fixé par le préfet après avis du conseil et est d'avis de fixer la somme de 150 francs pour l'année 1868.

L'école compte 25 filles.

15 janvier 1870

Taux scolaire pour l'année 1871

Vote des taux scolaires mensuels et annuels

1° catégorie 2 francs par mois et 18 francs d'abonnement annuel.

2° catégorie 2 francs 50 cent par mois et 24 francs d'abonnement annuel. Imposition de 3 centimes additionnels

Mr Chazel Jacques instituteur Mme Chazel maitresse de couture

13.fevrier1881

Création d'un impôt supplémentaire pour la gratuité de l'école.

Demande d'achat d'un terrain pour la construction d'une maison d'école mixte avec un appartement pour l'instituteur.

Le maire est autorisé à traiter avec Mr Samuel Rat et Mr Dumas pour l'acquisition d'un terrain de

38m x 12.6 m contenant environ 4 ares 50 centiares le seul terrain que la commune puisse acquérir au prix

de 2.80frs le m².

Demande à Mr Feugère, architecte une étude et la réalisation des plans et devis de travaux.

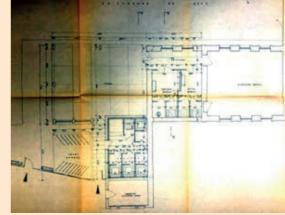
9 aout 1881

Présentation d'un projet de maison d'école par l'architecte Feugère le projet s'élève à 16950,01 frs

Construction 16148,21 frs Honoraires 801,80 frs 16950,01 frs

Il faut ajouter 2100 frs pour l'achat du terrain total 19050.01 frs

Le conseil après étude du dossier, qui se compose de la salle de classe, la bibliothèque, et 2 vestibules et la cuisine au rez de chaussée, au 1er étage: 1 cabinet et 2 chambres, approuve à l'unanimité les plans.



INFOS LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SAINT-BAUZELY

"un lieu de rencontres au sein de votre village"

2019 - l'année de l'informatisation de la bibliothèque

Depuis que nous en parlions ! nous y sommes presque !

L'informatisation de notre bibliothèque devenait indispensable tant pour permettre une gestion plus efficace que pour améliorer les services proposés à nos lecteurs. Ces derniers auront accès aux collections de notre catalogue en ligne, consultation puis réservation.

Notre équipe sera également beaucoup plus disponible pour renseigner et conseiller .Nous n'aurons plus à remplir les petites fiches !

Mais tout ceci ne se fait pas du jour au lendemain.

Il y a eu tout d'abord la volonté de l'équipe municipale de nous soutenir dans notre démarche en adhérant à la compétence optionnelle « mutualisation des systèmes d'information » auprès de Nîmes Métropole et l'investissement de l'équipe de bénévoles.

Depuis fin 2017, nous travaillons en collaboration avec les services administratifs du service informatique de Nîmes Métropole afin de mettre en place ce projet financé en totalité par notre commune.

La réalisation de cette opération demande un travail colossal de préparation :

- Equiper l'ensemble des ouvrages de notre fonds d'un code barre,
- Procéder à l'établissement des cartes lecteurs.

Un grand merci à toute l'équipe, particulièrement à Paola et à Laurence qui ont donné énormément de leur temps.

Nous espérons pouvoir vous proposer ce nouveau fonctionnement dès le printemps, nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes les informations en temps voulu.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019, qu'elle soit riche en découvertes, en rencontres et...remplie de belles lectures.

Marie-Paule Armand

La bibliothèque, lieu de rencontres, d'échanges, mais en ce début d'hiver, de nostalgie et de tristesse.

Tristesse avec le départ de Sophie qui vient de nous quitter.

Sophie qui pendant des années a participé à la vie de la bibliothèque,

Elle accueillait chaque semaine, les enfants de l'école . Elle les adorait ces petits,

toujours à leur écoute. Elle avait d'ailleurs orienté sa carrière vers les enfants en devenant assistante de vie scolaire à l'école de Sauzet, puis au collège de Brignon.

Sophie, qui tout en travaillant, assurait la permanence du jeudi et appréciait les moments partagés.

Sophie, la battante, Sophie courage. Quelle belle leçon de vie tu nous as donnée!



Nous ne t'oublierons pas.

TELETHON

14ème EDITION DU TELETHON DE SAINT BAUZELY" LES 24H DE STBAU"

Cette année plusieurs activité étaient proposées:

La traditionnelle course autour du village 4 circuits possible 750, 1000, 2000, 3000m à pieds, en vélo, en trotinette enfin tous moyens pourvu qu'il n'y ait pas de moteur, succés moyen : il y avait une course importante à Clarensac.

Un tournois FIFA 2018 sur des consoles PS3 prêtées par MICROMANIA galerie carrefour route d'Arles. De nombreuses équipes se sont affrontées le vendredi soir pour les petits, dirigés par Sarah et le samedi tout le jour pour les plus grands dirigés par Eva.

Des dames du village, Véronique et Maryse, ont proposé des compositions florales et des cartes postales réalisées à la main.

Vente de nombreux gâteaux offerts par des mamans du village et de ASLEINS.

GABRIELLE a vendu pendant les 2 jours des gâteaux qu'elle avait confectionnés.





Les DIABOYS nous ont fait une démonstration de magie et de jonglage

Une démonstration de danse country par Blacks Angels, de salsa et rock par les danseurs de SAINT BAUTONIC et tango argentin. L'animation musicale assurée par Mireille et Roland, qui ont continué avec des madisons.





Le vendredi soir un repas au menu: assiette de charcuterie offerte par ALEXANDRE, poulet basquaise offert par DUC SA et préparé par Sébastien "le chti" dans les cuisines de la LEGION à Nimes.

Le bar était tenu par les POTOROZES. UN KARAOKE géant a permis à de nombreux chanteurs de faire connaitre leur

voix jusque tard dans la soirée.





Le samedi à partir de 10h des activités pour les tous

petits: collage de carton,

pâte à sel, animées par Marie Paule et un stand de maquillage avec Carméline.

A midi lâcher de ballons préparé par Daniel, les petits ont pu voir s'envoler leur ballon...

La pêche aux carnards a eu un énorme



succés.

Ensuite une restauration faite de sandwichs, panini, frites préparés par Eva, Cacou et Seb et des grillades cuitent par Daniel, et bien sur les pizzas de toutes sortes et les pissaladières de Gilbert.

Le résultat des 24h est **2165**€ dont 600€ de dons et 1565€ de recettes. Les jeunes du village ont amené : DIABOYS 189.1€ ET GABRIELLE 55.4€

Nos sponsors: MICROMANIA galerie carrefour route d'Arles, DUCSA, SEB et LA LEGION de Nimes, ALEXANDRE, ROLAND ET MIREILLE, la FERME AUX AFFAIRES, les assos POTOROZES ASLEINS

BRAVO ET MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

2019 PROGRAMME CULTUREL

LE PROGRAMME CULTURE DU 1ere SEMESTRE

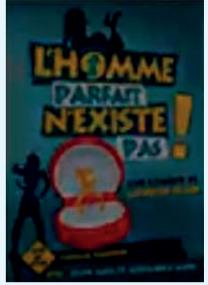
Dans le cadre du programme du Syndicat LEINS GARDONNENQUE :

<u>Le samedi 18 janvier, LA SAINT VINCENT DES LEINS</u> à partir de 19h,au foyer de Mauressargues. Soirée dediée aux viticulteurs locaux, au programme: dégustation de vin, repas, soirée conviviale

Le dimanche 3 février - le mois du théâtre -

L'HOMME PARFAIT N'EXISTE PAS

« Sarah décide d'organiser une surprise à Thomas, son fiancé. Tout bascule lorsqu'elle se retrouve nez-à-nez avec Aurélie. Car Aurélie est fiancée à Thomas, elle aussi. Elles pensaient pourtant l'avoir trouvé, leur homme parfait !Une soirée loin d'être de tout repos... »



Séance cinéma itinérant

Le vendredi 8 mars à 20h30

Les films projetés sont des films récents, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer à ce jour le titre.



<u>Le samedi 20 avril à 21 h - le mois de la musique</u> - ROUTE 66

Répertoire Rock 'n Roll Rockabilly des années 50 aux années 80(Elvis Presley, Chuck Berrny, Jerry Lee Lewis, Stray Cats......)

Le dimanche 21 juin de 19 h à Minuit - fête de la Musique :

MUSICA LEINS proposé par le syndicat Leins Gardonnenque, plusieurs chanteurs ou groupes se partageront deux scènes quasi-professionnelles en plein air

foodtrucks et buvette sur place.

Amateurs, les inscriptions sont ouvertes auprès du secrétariat du syndicat : 04.66.63.00.80 - contact@leinsgardonnenque.

Le vendredi 3 mai à 20h45 "Les vendredi de l'agglo"

La conférence de Presque :

« Colloque approximatif sur la chanson d'expression française... »

Le dimanche 28 avril organisé par l'Office municipal des festivités de St Bauzély et les Potorozes

LE MARCHE DU TERROIR

JEUX

- 1. Tissu de marionnettes.
- 2. Étage intermédiaire.
- 3. Poste pour un média. Ce n'est pas bien loin.
- 4. Trois des Romains. Pris le risque.
- 5. Voie pour les bateaux. Lettres devant un prêtre.
- 6. Détermines une position.
- 7. Ôter la mousse de la confiture.
- 8. S'associe à la limande. Guidage par satellite.
- 9. Elle donne le son.
- 10. Empire américain. Baie peu profonde.
- 11. Elles protègent la vue des estivants.
- 12. Distance. Île ou note.
- A. Objets de culte. Petit avion ultra léger.
- B. Fut jaloux. Qui dénote la richesse.
- C. Vieux symbole du do. Agressant verbalement.
- D. Travail de sélection. Bien appréciée. Terminaison du premier groupe.
- E. Résultat de la moisson. À côté duquel on est passé.
- F. Une déesse égyptienne. À traiter aussitôt.
- G. Drame pour la geisha. Petite surface de terrain. Mettre à un endroit.
- H. Courbes fermées. Entre l'est et le sud.

| t | r | a | m | a | n | t | е | a | u | p | é |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| r | d | b | n | h | 0 | p | 0 | f | a | s | s |
| 0 | s | 1 | h | е | r | 0 | z | u | е | k | b |
| d | r | a | g | a | i | z | р | 1 | i | 0 | С |
| j | é | n | h | r | u | g | f | r | n | é | m |
| а | а | С | n | k | é | u | е | n | С | n | a |
| n | é | n | е | i | 0 | i | е | 0 | 0 | n | r |
| v | f | f | ٧ | m | r | t | v | а | g | ë | s |
| i | 0 | n | n | v | b | i | k | m | i | r | 1 |
| е | а | 0 | é | 0 | i | r | s | r | ٧ | s | s |
| r | ë | f | r | t | е | s | е | 1 | r | n | r |
| d | é | С | h | a | r | p | е | е | е | t | t |

froid - neige - givre - blanc - ski - manteau décembre - janvier - février - mars - noël moufles - écharpe - bonnet

| | Α | В | C | D | Е | F | G | Н |
|-------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 1 2 3 4 5 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |
| 6 7 8 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | |

| | | | | | | 1 | | 5 |
|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|
| 5 | 3 | | 6 | | | | | |
| | 8 | | | 3 | | | | |
| | 2 | 9 | | | 6 | | | |
| | | | 9 | | 6 5 | | | |
| | | | 7 | | | 4 | 8 | |
| | | | | 8 | | | 1 | |
| | | | | | 2 | | 6 | 7 |
| 7 | | 1 | | | | | | |







PASSEPORT ETE

La commune a adhéré au dispositif « passeports été » mis en place par la mairie de Nîmes. Ce passeport est destiné aux jeunes de 13 à 23 ans domiciliés sur la commune, il était vendu aux particuliers en 2018 au prix de 26.50 euros. Il consiste à une carte nominative et un chéquier numéroté. Il est valable du 15 juin au 15 septembre. Il permet de profiter gratuitement ou à tarif réduit à des activités comme : paintball, accrobranches, canoë, accès aux piscines municipales de Nîmes, etc... (activités variables d'une année sur l'autre selon les partenaires du dispositif).

Pour plus de renseignements, n'hésitez à contacter le secrétariat de mairie soit par tél 04. 66.81. 64.54, soit par mail mairie-stbauzely@wanadoo.fr

La rentrée des classes

L'école de Saint-Bauzély accueille cette année 72 enfants, répartis en 3 classes. La directrice, Véronique DROSS a en charge la classe des CP.

Claire RAYNAUD qui a repris son poste à plein temps s'occupe d'une classe GS/CP,

la seconde classe des GS/CP est tenue par Agnès ROUVIERE 3 jours par semaine et par Laure ARMAND, le lundi. Florence et Christine, les assistantes maternelles interviennent dans les deux classes de GS.

Au cours de l'été quelques aménagements extérieurs ont été réalisés :

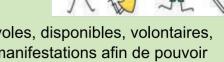
- la structure de jeux, devenue vétuste a été démontée ; de nombreux jeux l'ont remplacée.
- le grapheur a terminé la fresque qui égaie le mur de la cour pour le plus grand plaisir des petits et grands
- nous avons mis en place une cloche sous le préau afin de sonner l'heure de la récré...



INFO JEUNES

L'A.P.E. ? Qu'est-ce que c'est ?

De manière très explicite, c'est l'Association des Parents d'Élé des villages de Fons, Gajan, Saint-Bauzély.



Mais encore...? C'est un groupe de personnes, bénévoles, disponibles, volontaires, avec quelques idées et qui met en place des actions et des manifestations afin de pouvoir offrir un petit «plus» aux enfants des trois école.

À titre d'exemples :

• Nous avons organisé un vide-grenier dans les prés de Gajan au mois d'octobre ; un concours de gâteaux ainsi qu'une tombola ont ponctué la journée... Exposants comme visiteurs ont bravé la météo fort peu clémente!







• Nous avons tenu un stand de confections culinaires au marché de Noël à Fons ; les enfants avaient réalisé des biscuits, des confitures, des sucettes (...) dans les écoles et nous y avons ajouté des crêpes!











- Nous avons offert un spectacle et un goûter de Noël à tous les enfants du regroupement scolaire
- Nous mettons en place le traditionnel loto qui se tiendra à Fons le 13 janvier ; une quine «surprises écoles» et des quines couleurs agrémenteront les nombreux lots à gagner!
- Nous serons présents dans les rues et sur le stade de Saint-Bauzély au mois de mars... Le carnaval est un moment festif que nous ne manquerons sous aucun prétexte! Pensez d'ores-et-déjà à vos déguisements dont le thème est « Autour du monde »

INFO JEUNES

- Nous renouvellerons l'opération Fleurs pour l'arrivée du printemps ; une vente de bulbes, graines et plantes diverses qui nous rapporte quelques euros.
- Nous gèrerons, entre-autre, la kermesse lors de la fête des écoles de fin d'année à La Davalade de Gajan le samedi 29 juin.
- Nous participons financièrement aux divers projets mis en place dans les écoles tels que les sorties, les classes de découvertes, les achats de matériel pédagogique etc.

Vous aurez donc compris que nous oeuvrons, dans la bonne humeur, pour que les enfants aient encore plus le sourire en venant à l'école!





Nous n'avons jamais trop de parents disponibles et plus nous sommes nombreux, plus il est facile de se relayer et de mettre en place actions et manifestations! Avis aux volontaires...

Dans l'attente de retrouver quelques-uns d'entre vous, voici les noms des personnes du bureau pour l'année scolaire 2018/2019 : Anne Terisse (présidente), Laetitia Lyet (vice présidente), Aurélie Lhortie (trésorière), Estelle Broche (vice trésorière), Valérie Geoffroy (secrétaire), Sylvie Coutaud (vice secrétaire).

Mail: ape.gajan.fons.stbauzely@hotmail.com

Le RAM - RESEAU ASSISTANTES MATERNELLES

Vous souhaitez connaître les différents modes de garde possibles pour votre enfant sur le territoire « Leins Gardonnenque ». L'inscrire à la crèche ? être informé sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ? être accompagné dans votre fonction employeur auprès de votre assistante maternelle ?

Sarah FONTES, l'animatrice du RAM vous accueillera sur les temps de permanence, au pôle enfance jeunesse, 38 avenue de la gare à St Geniès de Malgoires afin de répondre à vos différentes questions.

Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous, demander des informations par téléphone, envoyer un mail, ou venir de manière spontanée sur les différents horaires proposés ci-dessous :

Planning pour les mois de janvier et février 2019

Lundi : 17h - 20h30 Mardi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h 12 h : attention : uniquement le 23 janvier et le 20 février

Jeudi: 13h30 - 17h30: uniquement sur rendez-vous

vendredi: 13h30 - 15h30

Contact: Sarah FONTES

Animatrice Relais Assistants Maternels (RAM) Territoire du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque 38 avenue de la gare, 30190 St Geniès de Malgoirès

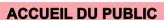
Tel: 04 66 74 01 39 ram@temps-libre.org

BLOC-NOTES

MAIRIE

1 place de la mairie tél : 04 66 81 61 54 fax : 04 66 81 72 77

fax: 04 66 81 72 77 mail: mairie-stbauzely@wanadoo.fr



Horaires d'hiver lundi, mardi 15h à 18h mercredi 10h à 13h jeudi, vendredi 16h00 à 19h00

NUMEROS UTILES

SAMU: 15 Pompiers: 18

Gendarmerie: 17 ou 04 66 81 10 33 Police intercommunale: 06 72 36 91 32 SAUR (urgences): 04 30 62 10 09

EDF: 0810 333 030

GDF: 06 01 00 35 03 - 04 66 23 21 55 N° DE TEL DE LA FOURRIERE D'UZES 04 66 72 82 86 OU 06 83 81 62 08

SITE INTERNET



Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour. Vous y trouverez actualités,

évènements.

Pensez à vous connecter pour rester informés

http://www.mairiesaintbauzely.fr

CORRESPONDANT MIDI LIBRE

Fabienne DRACIUS N° tel 06 03 46 83 42 fabienne.dracius68@orange.fr

COMMERCES AMBULANTS

Boulanger : distributeur 24h/24 Boucherie chevaline : le jeudi à 9h30 Boucherie – charcuterie : le mercredi



Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

3 Rue du Colisée 30947 Nîmes cédex 9 04.66.02.55.55 www.nimes-metropole.fr

SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE



4 rue Diderot -

30190 St Geniès de Malgoires

tél: 04 66 63 00 80 - fax: 04 66 63 94 79 mail: contact @leinsgardonnenque.fr

BIBLIOTHEQUE

tél : 04 66 81 97 81 horaires d'ouverture lundi et jeudi : 17h-18 h

mardi et vendredi: 17h-18h30

fermée pendant les vacances scolaires bibliothequesaint-bauzely@gmail.com

ETAT CIVIL 2eme semestre 2018

DECES

PORTALES Paul à Parignargues le 11 juillet 2018 CREPAT née FILHOL Sophie à nimes le 8 decembre 2018

> Pasteur : 06 37 23 69 00 Prêtre : 04 66 81 11 81

COMMERCES

DOMAINE DES LOUBATIERES

Christel et Delphine GUIRAUD, propriétaires récoltants,

Ouverture du caveau

mardi: 10h-12h - 15h30-19h

samedi : 10h-12h tél : 06 11 02 22 08

DUC SA Magasin de détail : 04.66.81.88.39

BLOC-NOTES

ECOLES MATERNELLES

Fons: 04 66 63 19 53 St Mamert: 04 66 81 19 54

ECOLES PRIMAIRES

Saint Bauzély: 04 66 81 75 12

Fons: 04 66 81 12 48 Gajan: 04 66 63 21 51

CANTINES

St Bauzély : 04 66 63 17 65 Fons : 04 66 63 25 71 Gajan : 04 66 63 26 55

ASSISTANCE

Présence 30 téléassistance : 04 66 75 77 30

CENTRE JEUNESSE

Centre de loisirs 3-12 ans Association temps libre 04 66 63 14 36 Accueil ieunes 13-17 ans

Francas: 04 66 63 01 11

SERVICE SOCIAL

Les assistantes sociales du secteur dont dépend notre commune sont Mme CAROL, Mme CAMBE, elles peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

Centre Médico- social Rue diderot ST GENIES DE MALGLOIRES

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme GARCIA Françoise - 302 ch. des bennes - 06 11 32 16 76

Mme LAHAEYE Béatrice - rue des écoles - 06 08 64 58 32 Mme OSTALIER Mélanie - ch. de la pègue - 04 66 37 27 48 Mme BRON Fabiola - 117 ch. des bennes -06.41.52.31.66 / 04 66 01 32 51

ORDURES MENAGERES

PASSAGES:

mardi et samedi : ordures ménagères; jeudi : tri sélectif Coordonnateur gestion des déchets n°tel unique 04 66 02 54 54 mail: dctdm@nimes-métropole.fr pour toutes démarches en ligne www.nimes-métropole.fr

Veillez à ne pas laisser les containers dans la rue en dehors des jours de passage

DECHETTERIE

Votre déchetterie de rattachement se trouve à LA ROUVIERE

jours et horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30
- fermeture : dimanche et jours fériés

Carte d'accès pour les particuliers : le formulaire est disponible en mairie, ou en téléchargement sur le site de Nîmes Métropole.

<u>La plateforme déchets verts sera fermée</u> du vendredi 11 janvier 2019 au mardi 05 février 2019 (dates incluses).

Vous pouvez accéder si nécessaire à :

- Déchèterie de La Vaunage, Chemin de Lacan, 30820 CAVEIRAC
- -Ouverte 7j / 7 de 8h30 à 12h00 et de13h30 à 17h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Patrick Singer, conciliateur de justice, assurera des permanences le deuxième mercredi de chaque mois. La prochaine permanence aura lieu mercredi 9 janvier, de 9h à midi , à la maison Dumont à St Mamert.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté, chargé de trouver une solution amiable dans différents litiges (relations entre bailleurs et locataires, consommation, copropriété, entre les commerçants, troubles du voisinage, relations entre salariés et employeurs avant toute démarche prud'homale).

La conciliation est obligatoire pour tout litige inférieur à 4000 € et est entièrement gratuite.

En dehors des permanences, les personnes peuvent le solliciter par mail :

partick.singer@conciliateurdejustice.fr

MEDECINS

St Mamert

Dr Marmillot : 04 66 81 19 18 Dr Semler : 04 66 81 10 14 Dr Volkmann : 04 66 81 14 12

St Geniès

SCM de l'avenir : 04 66 68 10 10 Dr Lecamp : 04 66 63 90 34

INFO

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations communales et intercommunales, veuillez nous communiquer votre adresse mail.

Rappel adresse mairie:

mairie-stbauzely@wanadoo.fr

IMPORTANT

Tous les mails envoyés par la mairie fournissent simplement des informations d'ordre général. En aucun cas le secrétariat de mairie vous demandera de lui communiquer par mail des infos personnelles. **Soyez vigilants**, veillez à ne surtout pas répondre à des mails provenant de la mairie, vous demandant des renseignements confidentiels

TARIF CONCESSION CIMETIERE

Simple sur 30 ans (3m x 1m) 300 euros 2 personnes Double sur 30 ans (3m x 2m) 600 euros 4 personnes

MATERIEL COMMUNAL

Pour les réservations de tables et de bancs: n'oubliez pas, surtout l'été, de les retenir bien à l'avance afin d'être sûr de pouvoir les emprunter lorsque vous en aurez besoin.

LOCATION DU MATERIEL DU SYNDICAT MIXTE

Contacter le syndicat à Saint Geniès

| LOCATION FOYER | HALL | GRANDE SALLE | | |
|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|--|--|
| Particuliers domiciliés | 100€/jour | 275€/jour | | |
| au village | caution 750€ | caution 750€ | | |
| particuliers hors village | 500€/jour caution 1200 | 1200€/jour caution 1200€ | | |
| associations communales | 40€/jour | 100€/jour | | |
| à but lucratif | caution 750€ | caution 750€ | | |
| associations communales | gratuit | gratuit | | |
| à but lucratif | caution 750€ | caution 750€ | | |

CNI/PASSEPORT

Pour la délivrance des cartes d'identité et passeports voici les horaires de la mairie de la Calmette : lundi , mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12 hmercredi : 8h - 9h <u>uniquement sur RDV</u> au 04 66 81 86 71

Le Relais Emploi du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

est itinérant et destiné aux habitants des communes de Sauzet, Mauressargues, Saint



Renseignements Isabelle Payen 04 66 63 13 75 / 06 12 53 13 61

LUNDI en MARS : MOULEZAN LUNDI en AVRIL : SAUZET MARDI / MERCREDI : ST GENIES JEUDI / VENDREDI : ST MAMERT Geniès de Malgoirès, Montignargues, Moulézan, Montagnac, Saint Bauzély, Fons, Gajan, St Mamert. Gratuit et sans rendez vous. L'animatrice vous soutient et vous permet de trouver un emploi ou une formation. Le Relais Emploi est ouvert du lundi au

vendredi de 8h à 12h et les lundis et mardis de 13h à 17h.

Sa permanence est itinérante.

URBANISME

Le service urbanisme fait partie des missions reprises par le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque. Cette mission du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque est destinée aux habitants, architectes, géomètres, bureaux d'études, lotisseurs qui ont un projet d'aménagement sur les 11 communes du syndicat. Avec ou sans rendez-vous l'instructrice droit des sols vous aide et vous conseille dans la réalisation de votre projet. Ce dernier peut concerner : Des travaux Une construction Une démolition Un lotissement L'ouverture d'un établissement recevant du public... Renseignements

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque Service Urbanisme 4 rue Diderot 30190 ST GENIES DE MALGOIRES Estelle Richard 04 66 63 13 81 urbanisme@leinsgardonnenque.fr

COMITE DES FETES

Tout d'abord en cette fin d'année, le comité des fêtes vous souhaite de passer d'excellentes fêtes et le meilleur pour 2019.

Depuis plusieurs années, les comités de fêtes sont en « crise », c'est une tendance générale et le comité de St Bauzély n'est pas épargné.



En effet, nous manquons cruellement de personnes impliquées et volontaires pour participer activement aux préparatifs, à l'organisation et au bon déroulement de nos manifestations.

Les jeunes sont actuellement moins investis et pourtant ils seront la relève pour que durent nos traditions.

Nous demandons donc à tous les habitants intéressés et surtout aux plus jeunes (18-30 ans) de nous rejoindre, il en va de la pérennité de nos fêtes traditionnelles!

Ceci étant dit, nous avons prévu cette année encore d'organiser trois manifestations : une journée taurine en mars, la fête votive de juillet et le « revivre »

début septembre. Les programmes vous seront communiqués prochainement.

Pour terminer, nous tenons à remercier Monsieur le Maire et son équipe pour leur aide importante à la mise en place et au démontage des infrastructures, mais aussi pour le soutien qu'ils nous portent afin que perdure nos festivités.

A l'an que ven.

Le comité des fêtes



NOEL DE LA MAIRIE

Le goûter de Noël

Vendredi 21 décembre, la municipalité avait convié les enfants du village au traditionnel goûter.

De nombreux jeux étaient à disposition des petits et des grands, dans le hall et la grande salle.

Simon PIRIS, de l'association ORatjeuxnids, a animé les divers ateliers, expliquant le fonctionnent, puis participa avec les enfants à un grand jeu collectif.

Devant le nombre important d'enfants en bas âge, Simon a modifié son programme, et c'est en tenue de lutin qu'il nous a présenté Takata l'araignée pour le plaisir des plus jeunes.

Les plus grands ont eu droit à une histoire improvisée, inspirée par le public.

Le Père Noël était bien sur de la fête, il a distribué les friandises avant de partir rejoindre ses rennes. Un apéritif convivial a clôturé la soirée.





SAINT BAU TONIC

Le vendredi 17 décembre 2018 a eu lieu l'apéritif organisé par l'Association afin de fêter les fêtes de Noël. Les adhérentes et adhérentes, leurs conjoints, sont venus partager le verre de l'amitié et sont repartis avec quelques gourmandises.

L'Association ne privera pas ses membres de petits plaisirs, toujours dans le but de créer des liens.

Ainsi, quelques dates de l'agenda 2019 sont à noter : la galette des Rois le 25 janvier 2019, le repas du samedi soir 06 avril 2019, et enfin une sortie au mois de juin 2019 dont la date est à déterminer.

Nous remercions vivement l'animatrice de gymnastique Jeannette, et l'animatrice de danse Marie-Laure.

Nos remerciements s'adressent aussi au maire Daniel Voléon, ainsi qu'au conseil municipal pour leur aide et soutien.

Les cours reprendront le lundi 07 janvier 2019. Nous vous souhaitons une très belle année et gardons la forme!



LE BUREAU:

La Présidente, Héva ANTON La Trésorière, Francine PEREZ La Secrétaire, Véronique MARTIGNY

LA RECETTE DE DANY

RECETTE DE FIN DANNEE

Par Dany chef*** de Saint-Bau

Alors les amis, prêts à se remettre à table ?

C'est une recette qui laisse le souvenir de mon enfance remonter en surface ! Pas hier !

C'est un plat pas cher, vite réalisé, O difficulté!



POMMES DE TERRE FARCIES

Farce:

Au Petit Verger, leur farce est faite de 3 viandes.

Rajouter ail, jaune d'œuf, sel, poivre, mie trempée dans du lait chaud.

Creuser un nid dans les pommes de terre crues, que vous garnirez de farce.

Dans votre cocotte, avec 1 c à s d'huile, faire fondre 2 oignons doux + une gousse d'ail émincée.

Poser au-dessus vos pommes de terre farcies.

1 verre d'eau, saler, poivrer.

Fermez la cocotte. Au chuintement de la soupape, comptez 7 à 10 mn à feu doux.

Franchement avec une grosse salade verte, c'est presque un repas de fête! J'exagère juste un peu!

Chers amis, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2019 Amicalement

DANY

ASSOCIATION SPORTIVE DES LEINS

Le club:

L'association sportive des Leins est un club issu d'une entente entre, Saint Bauzély et Saint Mamert. C'est la 9ème année d'existence (entente ES ST MAMERT/ES ST BAUZELY) et 5eme en tant qu'AS LEINS. Notre association regroupe des enfants des villages du secteur géographique des Leins comme : St Bauzély, St Mamert du Gard, mais aussi Fons Outre Gardon, Gajan, Parignargues, Montagnac, Montignargues, La Rouvière et Moulézan. Aujourd'hui l'A.S leins compte plus de 100 enfants et adolescents de 6 à 17 ans encadrés par une dizaine de dirigeants. Suivant l'effectif et les années, l'association sportive des leins réussi à monter 8 équipes réparties dans différentes catégories.

Les U6-U7 : ce sont les plus jeunes joueurs de l'association. Ils entrent dans le club pour découvrir le football à travers des activités ludiques. Ils font des plateaux tous les week-ends.





Les U8-U9 : ils apprennent à conduire le ballon et à jouer collectivement avec des activités plus sérieuses mais tout autant rigolotes. Les matchs se déroulent toujours sous forme de plateaux ce pour éviter toute forme de compétition.





Les U10-11 : fini les petits terrains et le jeu à 5, place au petit stade et les matchs à 7. Tout au long de ces deux ans, les joueurs vont apprendre à manier le ballon et à occuper le terrain. Les matchs se déroulent sous forme de plateaux.



Les U12-U13 : c'est le début de la compétition. Les enfants entrent dans des petits championnats répartis sur 8 mois qui a pour but de monter dans la catégorie supérieure. Les matchs se jouent à 8.



ASSOCIATION SPORTIVE DES LEINS



Les U14-U15 : on passe désormais sur grand stade comme les pros. Dorénavant le collectif et la technique sont mis en avant. Les matchs se déroulent à 11. Et le championnat est réparti sur 6 mois. Cette saison, l'AS LEINS est en entente, sur cette catégorie seulement, avec le club de MONTPEZAT.



Les U16-U17 : Dans le prolongement de la catégorie U4-U15, les joueurs ont acquis une bonne expérience technique et tactique. Leur physique se renforce permettant aux joueurs de tenir sur un match de 90 minutes.



LE NOEL DU CLUB DE FOOT

Samedi 15 decembre, à 15h, le club de foot ASLEINS organisait un gouteer de NOEL pour les jeunes joueurs.

Le président Régis Chapon a souligné l'investissement et la participation des parents tout au long de l'année.

Michel Sécomandi, responsable des jeunes équipes a présenté les différentes catégories ainsi que les dirigeants respectifs.

A la fin des allocutions, le club a offert une pochette de friandises à chaque enfant et convié grands et petits à partager le verre de l'amitié.

D'après l'article de Fabienne paru sur Midi libre.



Evènements du club:

Plusieurs moments forts sur l'année :

- Organisation d'un loto : courant novembre
- Organisation d'un gouter de fin d'année
- Organisation d'un tournoi annuel sur un weekend, courant mai, concernant des équipes des catégories U6 à U13, réunissant environ 40 équipes et près de 600 personnes (joueurs, dirigeants, parents, accompagnateurs) venant de tout le département du Gard ainsi que d'autres départements, Ardèche, Vaucluse, Bouches du Rhône...
- Organisation de stages de perfectionnement durant les vacances scolaires avec des éducateurs diplômés

Pour tous renseignements:

- Voir le site : http://asleins.footeo.com/actualite.html
- Ou contact par téléphone : Chapon Régis : 06 19 37 04 14 / Secomandi Michel : 06 26 74 44 10

SOLUTION DES JEUX



| 9 | 6 | 4 | 2 | 7 | 8 | 1 | 3 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 3 | 2 | 6 | 9 | 1 | 8 | 7 | 4 |
| 1 | 8 | 7 | 5 | 3 | 4 | 6 | 9 | 2 |
| 3 | 2 | 9 | 8 | 4 | 6 | 7 | 5 | 1 |
| 4 | 7 | 8 | 9 | 1 | 5 | 3 | 2 | 6 |
| 6 | 1 | 5 | 7 | 2 | 3 | 4 | 8 | 9 |
| 2 | 9 | 6 | 4 | 8 | 7 | 5 | 1 | 3 |
| 8 | 4 | 3 | 1 | 5 | 2 | 9 | 6 | 7 |
| 7 | 5 | 1 | 3 | 6 | 9 | 2 | 4 | 8 |

LE CLUB DES AINES "LA RAMADE"

Voici le début de l'année 2019.

Le 10/01/2018 - notre assemblée générale au foyer

Le 15/06/2018 au mazet de Yves, les grillades annuelles

Pendant la fête votive, nous avons offert le petit déjeuner avant l'Abrivado.

Le 10/10/2018 - repas traiteur - excellent!

le 04/11/2018 - notre loto annuel au fover

le 12/12/2018 - pour clôturer l'année, le goûter de Noël!

Cette année, notre chère Renée Tempier nous a quittés. Ce petit bout de femme laisse dans nos cœurs un vide immense !

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019

bien cordialement,

La Présidente.

Danielle VOLEON

Voici les dates festives pour 2019:

Mercredi 23 janvier : assemblée générale Vendredi 14 juin : grillades au mazet d'Yves

Mercredi 23 octobre : Repas traiteur

Dimanche 17 novembre: Loto

Mercredi 11 décembre : Goûter de Noël

Ce club rajeunit chaque année avec des adhérents qui aiment faire la fête :

Venez nous rejoindre, ambiance garantie

SOCIETE DE CHASSE CANTE PERDRIX

La société de chasse « canteperdrix » vous souhaite une bonne année 2019

La saison de chasse du petit gibier se termine, pour le lièvre l'année s'est avérée moyenne. le lapin lui est toujours peu présent. Les lâchers de perdreaux et de faisans ont permis de minimiser le manque d'individus qui a du mal à se reproduire sur notre territoire dû au manque de couvert .

Des lâchers pour le repeuplement en fin de saison restent d'actualité, l'assemblée générale en décidera le nombre en fonction de la trésorerie.

Le gibier migrateur (grives, merle) est à ce jour absent, on observe cependant une bonne présence de bécasses,

La saison du gros gibier (sanglier, chevreuil) est plutôt moyenne, les débuts de chasse d'habitude bons ont été décevants, 12 sangliers ont été abattus à la mi-décembre.

La période de piégeage pour les nuisibles se déroulera courant avril et ce jusqu'au mois de juin.

Nous rappelons encore une fois que :

- la divagation des chiens est interdite.
- Quand vous passez dans le bois avec des quads ou autres engins à moteur hors des pistes vous êtes la plupart du temps chez un propriétaire respectez et laissez propre ces lieux.

Merci à Mr le Maire et à son Conseil d'avoir participé au rafraichissement du rendez-vous, ainsi qu'à tous les chasseurs qui donnent de leur temps pour les divers travaux .

En début de printemps des journées seront organisées pour rafraichir les «caraous » les volontaires sont les bienvenus avec le matériel adéquat.

Bona annada!

La société de chasse Canteperdrix

POTOROZES

Avec pas moins de 32 rencontres pour la saison 2018/2019 les 26 pororozes se lancent une fois de plus à l'assaut des terrains de football des alentours.

Cette année, les vétérans rencontreront de nouvelles équipes et continueront de prolonger les rencontres par les traditionnelles 3eme mi-temps....

Si vous voulez venir supporter les potorozes, vous trouverez le calendrier en mairie...

comme chaque année, ils seront présents sur les évènements du village.

Les potorozes vous souhaitent à toutes et tous leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

le président



PASCAL SELLERIE

Sellier/ Garniseur/TAPISSIER

VENTE DE MOUSSE

Voiture, moto, fauteuil, coussin.... Découpe de mousse sur mesure & vente de tissus sur commande

> 75, chemin de la Pègue 30730 St Bauzely 06 60 99 24 37

pascalsellier@sfr.fr

ENTREPRISE SALA EDDY



Plomberie - Electricité - Chauffage - Climatisation

eddysala@orange.fr 06.43.94.52.23 Saint-Bauzely 30730

N°siret: 52781853800011



















James Fabrice

ASSAINISSEMENT AUTONOME

VRD

06 12 94 59 44

james.fabrice@sfr.fr
27, Chemin de Lauret - 30730 ST-BAUZÉLY

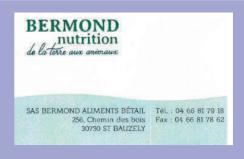
















HYDRIAD Eau & Environnement 443 Route de St-Geniès - 30730 St-Bauzély tél./fax. (33) 4 66 02 44 45 mobile (33) 6 63 46 22 48 www.hydriad.com



Joël & Vincent Martigny Projets immobiliers

mail : contact@logisud-habitat.com Téléphone : 06 59 01 19 66 / 06 23 42 06 39 30730 Saint Bauzély





